Atelier " Je fabrique mes produits ménagers"

Sictom des Vallées de Loir et Sarthe

103 Rue Charles Darwin
49125 Tiercé

Voir le site internet

Auteur : Claire Thomas
claire.thomas@loir-sarthe.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le SICTOM labélisé « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » (TZDZG) en 2015 a décidé en 2016 de conventionner avec l'ADEME sur un « Contrat d'Objectif Déchet et Économie Circulaire « (CODEC) afin d'optimiser la consommation de matière et réduire la production de déchets sur son territoire. Ce programme d'actions porte sur les 3 ans à venir (2017 à 2019).

Il vise trois objectifs principaux :

réduire les déchets ménagers et assimilés de 3% en 3 ans,
augmenter le taux de valorisation matière
mobiliser le tissu économique en faveur de l'économie circulaire.

A cette occasion, le SICTOM propose à ses habitants, des ateliers gratuits pour acquérir de nouveaux gestes de prévention.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Proposer une alternative aux produits d'entretien dangereux pour la santé et onéreux.
- Fabriquer soit même l'ensemble de ses produits ménagers avec seulement 7 ingrédients que l'on peut trouver dans le commerce ou en pharmacie.

Résultats quantitatifs

Date	Lieu	Fréquentation
30/09/2017	Seiches	5
21/10/2017	Tiercé	11
21/10/2017	Durtal	4
4/11/2017	Chateauneuf/Sarthe	12
25/11/2017	Brain	11

Résultats qualitatifs

- Foyers sensibilisés à l'éco-conception de produits d'entretien (ils sont reparti avec un spray anti-calcaire

"fait maison")
- Production de produits non-nocif pour la santé et l'environnement.

MISE EN OEUVRE

Planning

- juin 2017 : contact des intervenants et blocage des dates d'ateliers
- juillet/ aout : réalisation des affiches et flyers
- aout : diffusion des affiches et flyers aux communes, relais dans la presse locale, le bulletin communal et le site internet des communes.
- aout/ septembre : ouverture des inscriptions (max. 12 personnes par atelier)
- septembre : distribution des affiches et flyers aux commerces de proximité (boulangeries, charcuteries, coiffeurs, grandes surfaces, ...)
- septembre - novembre : déroulement des ateliers

Moyens humains

- 1 chargée de mission prévention du SICTOM

Moyens financiers

prestation environ 750€

Moyens techniques

Mise à disposition de salle par les communes

Les participants apportaient :

- bouteille,
- entonnoir,
- cuillère,
- verre doseur

L'intervenante apportaient les produits

Partenaires mobilisés

- Les communes (relais d'information via le bulletin municipal et leur site internet)
- Les commerçants (relais d'information)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Facile

Difficultés rencontrées

Atelier en "Do It Yourself" qui répond aux attentes des participants

Recommandations éventuelles

Limiter la participation assure un meilleur suivi de chaque participant.

Ne pas donner le lieu de l'atelier permet de ne pas avoir de personnes non-inscrites rendant le suivi plus difficile.

L'adresse est communiquée uniquement au moment de l'inscription.

Il est recommandé de demander le portable des participants pour pouvoir les informer des changements éventuels. L'intervenant doit être pédagogue, il est donc préférable d'être présent au premier atelier afin de recadrer les objectifs de l'atelier.

Mots clés

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | MENAGE | CAMPAGNE D'INFORMATION | DECHET DANGEREUX

Dernière actualisation

Novembre 2017
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale